

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13410**

Intitulé

DipViGrM : Diplôme visé grade de master Diplôme de l'ESG management school - grade de master

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
ESG Management School	Directeur de l'ESG Management school, recteur de l'académie de Paris chancelier des universités, ESG Management School

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310m Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le manager de l'ESG Management school détermine la stratégie de l'entreprise et dirige sa mise en oeuvre. Il rassemble et gère les moyens de l'entreprise (humains, financiers, techniques) tout en dirigeant et animant les hommes pour atteindre les objectifs fixés. Il veille, par ailleurs, au développement de l'image de l'entreprise.

Ses fonctions d'encadrement, qui portent aussi bien sur le plan national qu'international, recouvrent les différents départements de l'entreprise qu'ils soient fonctionnels (production, marketing, GRH, finance, comptabilité) ou transversaux (innovation, informatique...etc)

Les capacités attestées relèvent des domaines de compétences suivants, dans un contexte international :

- contribution à la définition de la stratégie de développement de l'entreprise,
- définition d'une politique de commercialisation et de communication,
- gestion budgétaire et financière des différentes unités opérationnelles,
- motivation des équipes et mise en place d'une politique de ressources humaines,
- gestion de l'ensemble des projets de l'entreprise dans le cadre d'une démarche qualité.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le manager travaille principalement dans les secteurs industriels et des services, soit à la tête d'unités opérationnelles de grandes entreprises françaises et internationales, soit en tant que dirigeant de petites et moyennes entreprises, soit en tant que chef de projet ou d'affaires.

Les emplois occupés peuvent être :

- dirigeants et cadres de direction
- gestion administrative
- gestion commerciale
- gestion financière
- conseils
- audit
- direction achat
- direction export
- expertise comptable
- direction des ressources humaines

Codes des fiches ROME les plus proches :

[M1302](#) : Direction de petite ou moyenne entreprise

[M1707](#) : Stratégie commerciale

[M1205](#) : Direction administrative et financière

[M1705](#) : Marketing

[M1202](#) : Audit et contrôle comptables et financiers

Réglementation d'activités :

sans objet

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte 5 composantes :

- 1/ Maîtrise des outils fondamentaux du management
- 2/ Maîtrise d'une spécialisation fonctionnelle, sectorielle ou internationale
- 3/ Expérience professionnelle minimale d'un an
- 4/ immersion dans un environnement international sur une période minimale d'un an
- 5/ Réalisation d'un mémoire de recherche appliquée

Quelle que soit la durée de la formation : 5 ans pour les étudiants qui y accèdent après le baccalauréat, 3 ans pour les étudiants titulaires d'une Licence 2 ou classes préparatoires ou, 2 ans pour les étudiants titulaires d'une Licence 3, les modalités d'évaluation se font sur le

format de contrôle continu, de travaux en équipe et d'examens partiels.

Le passage en année supérieure dépend de la réalisation d'une condition : l'obtention de 60 crédits ECTS par année suivie à l'ESG Management School, ce qui implique la réussite à chaque cours, projet et stage en entreprise.

A l'issue de la 3ème année de cycle Bachelor, les étudiants se verront décerner le **BBA de l'ESG Management School**.

A l'issue de la 2ème année de cycle Master, les étudiants se verront décerner le : **Diplôme de l'ESG Management School - GRADE de MASTER**, aux conditions suivantes :

- pour les étudiants intégrant l'ESG Management School en **1ère année du cycle Licence/Bachelor**, le diplôme est obtenu si le nombre d'ECTS validés durant la formation est de **300 ECTS**.

- pour les étudiants intégrant l'ESG Management School en **3ème année du cycle Licence/Bachelor**, le diplôme est obtenu si le nombre d'ECTS validés durant la formation est de **180 ECTS**.

- pour les étudiants intégrant l'ESG Management School en **1ère année du cycle Master**, le diplôme est obtenu si le nombre d'ECTS validés durant la formation est de **120 ECTS**.

- tous les étudiants doivent valider le module de stage, un mémoire de recherche appliquée et obtenir un score minimum de 750 au TOEIC.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur de l'Ecole, • Directeur des Etudes, • Représentant du Ministère de l'Education Nationale et du Rectorat, • Professeurs responsables de département, • 2 représentants du monde professionnel.
En contrat d'apprentissage	X	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur de l'Ecole, • Directeur des Etudes, • Représentant du Ministère de l'Education Nationale et du Rectorat, • Professeurs responsables de département, • 2 représentants du monde professionnel.
Après un parcours de formation continue	X	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur de l'Ecole, • Directeur des Etudes, • Représentant du Ministère de l'Education Nationale et du Rectorat, • Professeurs responsables de département, • 2 représentants du monde professionnel.
En contrat de professionnalisation	X	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur de l'Ecole, • Directeur des Etudes, • Représentant du Ministère de l'Education Nationale et du Rectorat, • Professeurs responsables de département, • 2 représentants du monde professionnel.
Par candidature individuelle	X	non
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur de l'Ecole, • Directeur des Etudes, • Représentant du Ministère de l'Education Nationale et du Rectorat, • Professeurs responsables de département, • 2 représentants du monde professionnel.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
<p>Certifications reconnues en équivalence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 17 dispenses d'Unités de Valeur du Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion (DSCG) pour les étudiants de la spécialisation Audit et Expertise comptable. • 13 dispenses d'Unités de Valeur du Diplôme de Comptabilité et Gestion (DCG) pour tous les diplômés de l'ESG Management School. • Double diplôme avec l'Ecole Nationale d'ASSurance (ENASS) du CNAM. • Double diplôme Master Stratégie et Expertise Financière du CNAM. • Double diplôme Master de Prospective, Innovation, Stratégie et Organisation du CNAM. 	<ul style="list-style-type: none"> • 27 doubles diplômes à l'international : 19 en Bachelor et 8 en Master • 124 universités partenaires dans 43 pays

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

arrêté du 11 juillet 2011 portant visa du ministère chargé de l'enseignement supérieur (NOR 1100243A)

arrêté du 11 juillet 20011 portant attribution du grade de master pour 4 ans (NOR ESRS 1100242 A)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

environ 350 titulaires de la certification par an

7400 anciens diplômés de l'ESG Management School

Autres sources d'information :

www.esg.fr

concours@esg.fr

<http://www.esg.fr>

Lieu(x) de certification :

ESG Management School : Île-de-France - Paris (75) [Paris]

ESG Management School

25 rue Saint Ambroise - 75011 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ESG Management School

25 rue Saint Ambroise - 75011 PARIS

Historique de la certification :

Arrêté du 28 novembre 1995 publié au Journal Officiel du 14 décembre 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au JO du 12 octobre 2002 portant homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique.

L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1979 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Date d'obtention du 1er visa du diplôme : arrêté du 13 mars 1998.

Date d'obtention de la première habilitation à conférer le grade de Master : arrêté du 1er septembre 2005 publié au JO du 14 septembre 2005.